



SUBVENTIONS

Le Fonds d'Animation Rurale (FAR - Animation)

Avec le Fonds d'Animation Rurale, le Département de l'Indre apporte son soutien aux associations sportives, culturelles, de jeunesse et d'éducation populaire, associations à caractère touristique ou social, hors celles de Châteauroux, de Déols et d'Issoudun qui bénéficient d'une action spécifique.

Le Département de l'Indre apporte son soutien à des :

actions culturelles, sportives, de jeunesse et d'éducation populaire,
actions sociales,
actions touristiques.

Le règlement disponible dans le [guide des aides](#) retrace les modalités d'attribution des subventions.

La démarche est à effectuer en ligne sur [mesdemarches36.fr](https://www.indre.fr/le-fonds-danimation-rurale-far-animation) le site de téléservices du Département de l'Indre.

Bénéficiaires

Associations sportives, culturelles, de jeunesse et d'éducation populaire, associations à caractère touristique ou social, hors celles de Châteauroux, de Déols et d'Issoudun.

Contact

Pour tout renseignement, s'adresser au 02 54 35 55 55.

CONTACT



MAISON DÉPARTEMENTALE
DES SPORTS

**Maison Départementale des
Sports**

89 allée des Platanes
36000 Châteauroux

02 54 35 55 00

Itinéraire

Courriel



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36